

L'hébergement socio-touristique au Québec

Jean Désy

Volume 1, numéro 3, 3e trimestre 1982

Les enjeux du tourisme social

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1080846ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1080846ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0712-8657 (imprimé)

1923-2705 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Désy, J. (1982). L'hébergement socio-touristique au Québec. *Téoros*, 1(3), 10-17.
<https://doi.org/10.7202/1080846ar>

L'hébergement socio-touristique au Québec

par Jean Desy*

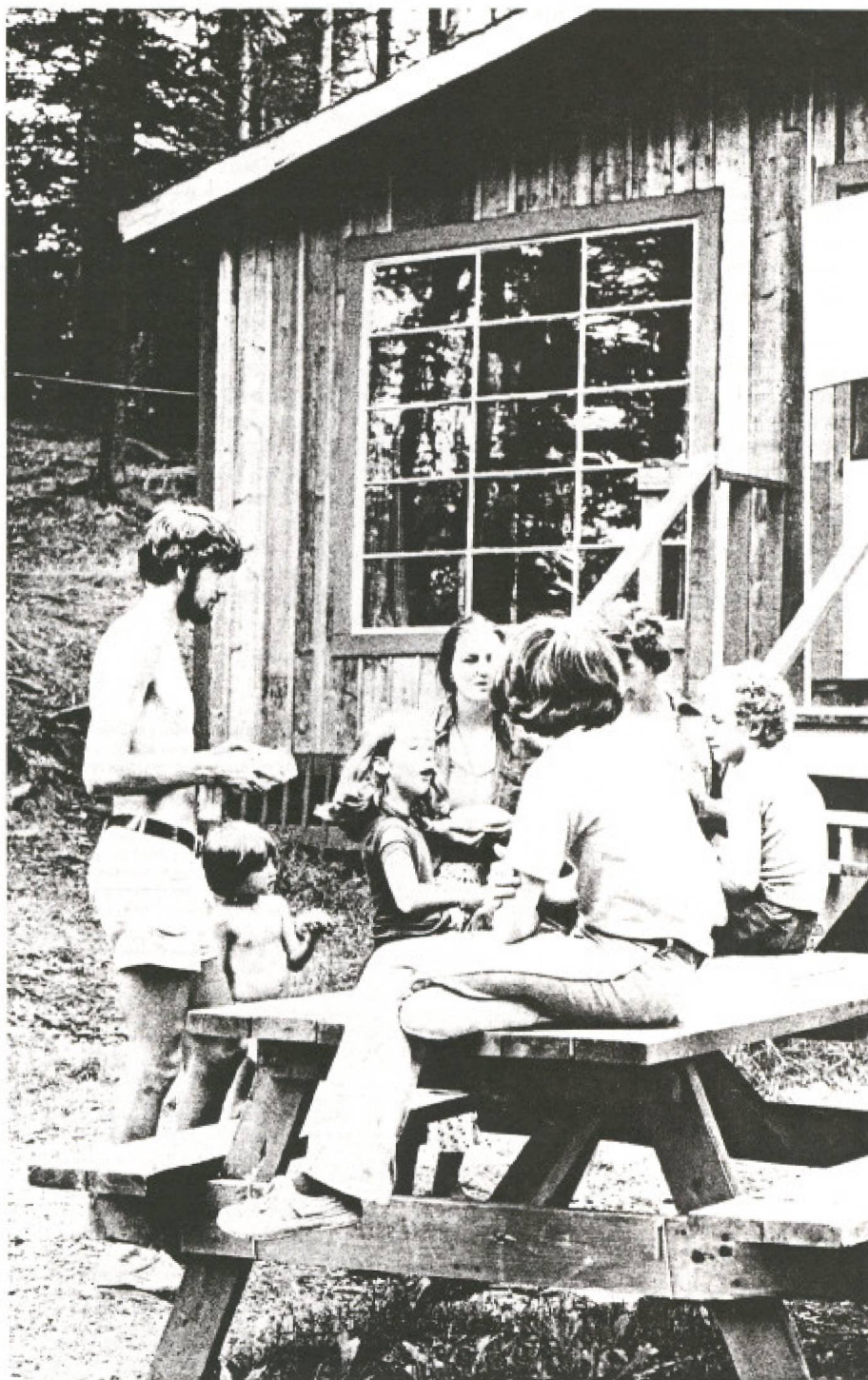
Trois éléments-clé auront surgi avec force, depuis deux ans, des pages du calendrier "socio-touristique" québécois. Pour faire image il s'agit presque d'un menu-sandwich: un vaste débat national sur la formule VVF au Québec, précédé et suivi de deux congrès majeurs du BITS, l'un à l'échelle mondiale, l'autre à l'échelle nord-américaine.⁽¹⁾ Ces congrès, événements intenses et concentrés dans le temps, ont cette propriété de forcer la réflexion et l'action des intervenants impliqués au coeur ou même en marge du débat sur le tourisme social. Ils auront notamment été l'occasion privilégiée de faire le point sur l'hébergement touristique à vocation sociale au Québec. Ils auront fourni une tribune internationale au débat de fond engagé depuis plus de deux ans déjà par le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche: quelles sont les possibilités et les conditions de développement de la formule Villages-Vacances-Familles (V.V.F.) au Québec? Quelle que soit la pertinence de cette question dans le contexte actuel, elle a néanmoins suscité de nombreux colloques, séminaires, documents de réflexion, articles et communications fort variés, essentiellement inspirés par le RONLQ (Regroupement des organismes nationaux de loisir du Québec).

Dans la foulée de cette effervescence, nous proposons une réflexion à la fois synthèse et exploratoire sur le thème de l'hébergement socio-touristique au Québec. Le cadre temporel de cet essai est double puisqu'il s'agira d'abord de fixer le portrait actuel de ce secteur, puis d'en esquisser très globalement l'évolution depuis ses débuts.

*Je tiens à remercier de façon toute particulière les personnes et organismes qui ont répondu avec empressement à la cueillette de données récentes pour les fins de cet article. Je ne peux toutefois que déplorer, sans doute de concert avec ces nombreux collaborateurs, les faibles retombées directes qu'aura finalement permis leur investissement de temps et d'énergie, pour les raisons expliquées plus loin.

Merci à:

André Lauzon, de la Fédération des agriculteurs du Québec
Sylvie Gagnon, de la Société québécoise du plein air.
Serge Bélanger, du Service d'hôtellerie du MICT.
Imman Bolduc, de la Fédération québécoise du camping-caravaning.
Marcel Lemay, Service de l'hébergement de la Société Vacances Familles.
René Bastien, de l'Association des camps du Québec.
Guy Cloutier, Service de l'agrément, M.A.S.-Québec.



Nous appuyant sur les idées-maîtresses de Bellefleur et Levasseur⁽²⁾ caractérisant le loisir et la société québécoise contemporaine, les complétant par une chronologie événementielle plus précise des faits dominants de l'histoire du Québec depuis 180 ans, nous tenterons:

- 1) de bien camper le profil national et régional⁽³⁾ de ce type d'hébergement;
- 2) de jeter un coup d'oeil rétrospectif sur l'évolution de ces équipements depuis leur émergence, les situant dans leur contexte sociétal et institutionnel;
- 3) de commenter les récents résultats du rapport gouvernemental sur la consultation des intervenants, relative à la possible implantation de la formule VVF au Québec.

1. Le dernier portrait de famille de l'hébergement socio-touristique québécois.

Soucieux de conserver un minimum de cohérence et d'homogénéité entre nos données et celles de la dernière analyse exhaustive du réseau d'hébergement et d'accueil du Québec,⁽⁴⁾ nous nous inspirerons de la typologie des équipements mises au point dans ce document. D'autre part aucune récente mise à jour globale n'ayant été effectuée par les services gouvernementaux du MLCP, nous nous baserons pour l'essentiel sur les chiffres fournis dans ce document, datés de 1978-79; à l'occasion toutefois, nous compléterons certaines données manquantes par des chiffres plus précis, fournis par les services gouvernementaux ou organismes compétents. Notre effort d'actualisation globale des chiffres s'est avéré vain en dernière analyse, en raison des nombreux trous statistiques impossibles à combler dans les délais de production impartis.*

L'analyse portera donc sur le tout et les parties, c'est-à-dire d'abord sur la situation de l'équipement socio-touristique à l'échelle du Québec et ensuite sur ses variations régionales (par régions administratives). Les deux unités de mesures retenues sont le nombre d'unités d'hébergement et la capacité théorique, calculée en personnes/jour⁽⁵⁾. À l'occasion, nous nuancerons ces deux unités de mesure par des indices de fréquentation, mais essentiellement, l'analyse s'effectuera sur la base de données statiques. Enfin, dans le but de relativiser ces chiffres, on procédera à des comparaisons basées sur les données démographiques régionalisées. C'est ce que le MLCP appelle: "Indice de la distribution des équipements/établissements par rapport à la répartition de la population".⁽⁶⁾ Cet indice se rapproche du taux de fonction touristique de P. Defert⁽⁷⁾ et il nous apparaît pertinent de l'introduire ici, dans la mesure où l'équipement socio-touristique d'une région doit profiter au maximum à cette même population, plus encore que l'équipement touristique commercial de cette région.

*Voir tableau 1, pp. 14-15

1.1 Les équipements "socio-touristiques": un choix parmi d'autres.

Sur la quinzaine de types d'unité d'hébergement qui constituent l'éventail complet du réseau d'hébergement et d'accueil touristique au Québec, nous avons délibérément rejeté deux catégories d'établissements:

1. Les hôtels et hôtels-motels offrant le gîte pour plus de 25.00\$ par jour pour deux personnes, ce seuil financier ayant été retenu de façon arbitraire et correspondant de fait à 30 et 35 dollars pour une famille. C'est par ailleurs le taux affiché des chambres les moins coûteuses de chaque hôtel.
2. Les pourvoiries de chasse et pêche, dont les prestations ne rencontrent habituellement pas les normes minimales d'accessibilité pour la majorité des vacanciers-sportifs.

D'autre part, nous avons inclus les résidences secondaires/chalets privés dans cette liste, conscient de l'importance décisive de ce type d'hébergement dans l'offre socio-touristique totale: 98% des unités et 70% de la capacité d'accueil, hôtels y compris! On estime par ailleurs à 10% seulement le stock de chalets offerts à la location. Cette situation n'infirmes pas le fait que pour des milliers de Québécois, cet équipement représente un refuge de vacances à prix encore modique, toutes proportions gardées.

Nous sommes enfin averti des buts très lucratifs poursuivis par les établissements hôteliers et la majorité des terrains de camping, voire même les fermes touristiques. Si le caractère socio-touristique des équipements ne s'affirme que par le seul critère d'accessibilité financière, nous sommes d'accord: c'est peu! Mais en même temps énorme...

Retenons donc globalement dix types d'unités d'hébergement et d'accueil:

- les hôtels, hôtels/motels, maisons de chambres et autres maisons de logement inférieurs à 25.00\$/jour/2 pers.
- les terrains de camping-caravaning
- les chalets et pavillons dans les parcs
- les chalets privés
- les fermes d'hébergement
- les résidences principales offrant l'hébergement chez l'habitant
- les résidences étudiantes des CEGEP et Universités
- les auberges de jeunesse
- les camps et colonies de vacances
- les bases de plein air.

1.2 Les grandes lignes de force à l'échelle québécoise

On aura vite compris l'inutilité de longs commentaires sur la répartition des unités selon les types, puisque 98,3% des équipements sont des chalets... Par contre, la grande logeabilité des mille terrains de camping équilibre quelque peu la répartition de la capacité théorique d'accueil: ces terrains peuvent héberger près d'un vacancier sur quatre, rabaisant à moins de trois sur quatre (70%) le nombre de villégiateurs sur le total d'hébergés. Hôtels et camps de vacances peuvent accueillir respectivement un vacancier sur 40 (2,5%). Au total, les quelque 170,000 unités accueillent théoriquement plus d'un million de personnes sur le territoire québécois. En comparant cette capacité à celle de la population résidente, on obtient un "taux de fonction socio-touristique" de 16,7, moyenne nationale qu'on confrontera plus loin à celle des régions.

1.3 Une répartition étonnante et contrastée à l'échelle des régions.

Sans conteste, la région de Montréal tranche nettement sur toutes les autres, avec 46% des unités et 44% de la capacité d'accueil. Québec et l'Outaouais suivent de loin pour ces deux variables, sur un relatif pied d'égalité (de 13 à 16%). Puis la Mauricie, avec 8 et 9%, la Gaspésie-Bas du Fleuve, la Sagamie⁽⁸⁾ et l'Estrie oscillent autour de 4 à 6%. On ne s'étonnera pas des basses performances de la Côte nord et du Nouveau-Québec.

Mais ce tableau déséquilibré se transforme bizarrement avec l'introduction du taux de fonction socio-touristique: l'obésité démographique de Montréal fait chuter la région sous la moyenne nationale, en 7ième position, $tf(st) = 13$, tandis que le faible poids de l'Outaouais, allié à sa bonne capacité d'accueil, place loin en tête cette région sous ce rapport $tf(st) = 52$!

L'Estrie se distingue ensuite, seule de son rang 27, immédiatement suivie de trois régions périphériques: Gaspésie, Sagamie et Mauricie, 21 à 23; puis loin derrière, sous la moyenne nationale viennent la Côte Nord et l'Abitibi-Témiscamingue, 11 et 12.



1.4 Quelques traits complémentaires, par types d'hébergement et par région.

• *Les équipements hôteliers*

Il nous semble intéressant de nous attarder sur la nouvelle physionomie de cet intervenant, en forte évolution depuis quelques années, la crise économique ayant un impact majeur sur l'évolution du coût des chambres, de même que sur le profil de la structure d'accueil. Signalons d'abord que seulement 800 établissements hôteliers du Québec, soit deux hôtels sur cinq (41%), offrent 12,000 chambres à prix abordables, soit une capacité de 26 000 personnes/jour, ce qui représente le 1/5 des chambres disponibles. Par contre, à l'autre bout de l'échelle, 377 hôtels, soit un hôtel sur cinq (19,2%), offrent 31 000 chambres de plus de 40.00\$/j./2 pers., soit une capacité théorique de 67 300 personnes/jour, ce qui représente plus de la moitié des chambres disponibles au Québec (51,6%)!

Examinons le détail des régions: Les régions de Montréal et Québec offrent chacune le quart de l'offre d'unités et de chambres (à moins de 25.00 \$/j./2 pers.), soit au total, la moitié de l'accueil hôtelier à prix modique au Québec. Sagamie et Côte Nord se situent à l'extrême bas de l'échelle sur les deux plans, (nombre de chambres et nombre d'hôtels), mis à part le Nouveau-Québec (néant). La Gaspésie-Bas-St-Laurent, région de tourisme, s'inscrit pour 13 à 15% de l'offre modique, les quatre autres régions oscillant entre 5 et 11% de l'offre.

Par contre, c'est la région de Montréal qui domine nettement l'offre de chambres "luxueuses" (40.00\$/j./2 pers.) avec deux hôtels sur cinq du parc hôtelier québécois et plus de la moitié des chambres disponibles. La région de Québec suit avec une chambre et un hôtel sur cinq dans cette catégorie. Au total, pour ces deux régions (sinon ces deux villes): 3/5 des établissements hôteliers "luxueux" et les 3/4 des chambres luxueuses du Québec... Le poids cumulé de ces deux régions déséquilibre la répartition régionale de la moyenne québécoise dans cette catégorie (un hôtel sur cinq et une chambre sur deux); alors que les autres régions balancent entre 2 et 8% de l'offre inaccessible à la majorité. Une conclusion s'impose: le double mouvement de concentration spatiale des hôtels luxueux des chaînes internationales et de diminution de l'offre raisonnable se poursuit inexorablement. Une percée encourageante de la Société Vacances-Familles auprès de ces chaînes et de nombreux hôtels et auberges (70 au total), permet toutefois une fréquentation accrue de ces établissements, notamment pour la clientèle familiale, au moyen de rabais substantiels surtout en morte saison.

• *Le camping-caravaning.*

C'est encore le monopole des rives sud et nord de Montréal, où se concentrent le tiers des terrains du Québec et pouvant accommoder deux campeurs sur cinq. Se distinguent les régions de Québec (1/5 des terrains et de la capacité), et de la Mauricie (11 et 13%).

• *Les résidences secondaires/chalets privés.*

La longue tradition de villégiature des Laurentides au nord de Montréal assure une nette suprématie de la région 06 sur le reste du Québec: 46% de l'offre s'y concentrent. Vient ensuite l'Outaouais (16,4%) qui récolte pour ce type d'équipement l'essentiel de sa capacité d'accueil, lui accordant le plus haut taux de fonction socio-touristique du Québec. Le réseau de la S.V.F. soumet à ses membres un nombre croissant de chalets privés offerts à la location.

• *Les fermes d'hébergement.*

Émergeant depuis moins de dix ans dans le paysage québécois, notamment au sein du réseau des Agricotours et de Vacances-Familles, ces fermes offrent également pavillons autonomes, emplacements de camping et gîtes du passant (le système "bed and breakfast"). On les retrouve pour le tiers en Gaspésie-Bas du Fleuve-Iles, pour le cinquième dans la région de Québec, et en bonne quantité en Sagamie et dans les régions rurales montréalaises (de 12 à 16%). C'est un réseau fluctuant, mais en progression et ajustements réguliers.

• *Les résidences principales chez l'habitant.*

Formule encore marginale, mais prometteuse en ces temps difficiles, on compte néanmoins 315 unités au Québec pour 630 places. Ce sont des villages comme Desbiens ou Chambord au lac St-Jean, en collaboration avec SVF, qui ont innové en ce domaine depuis cinq ou six ans: le tiers de l'accueil s'y concentre, le quart à Montréal et le cinquième à Québec.

• *Les résidences étudiantes.*

L'ère du béton des années 60 dans le domaine de l'éducation au Québec a suscité bien des remous écologiques, et a notamment permis un heureux recyclage, soit leur utilisation à des fins d'hébergement populaire. Quelque 26 résidences étudiantes de collèges et universités peuvent théoriquement accueillir chaque jour de l'été, environ 8 500 personnes. Le tiers des chambres se concentre bien sûr à Montréal, mais un autre tiers à Québec et plus de 16% dans l'Estrie.

• *Les auberges de jeunesse.*

Ces auberges connues depuis plus de quinze ans au Québec, sont au nombre de 35 et peuvent offrir le gîte à plus de 2 000 jeunes par jour. Trois concentrations surgissent nettement: régions de Montréal, Québec et Gaspésie-Bas-St-Laurent, avec des

pourcentages voisins, totalisant à elles trois 75% de la capacité d'accueil du Québec à ce chapitre.

• *Les camps et colonies de vacances.*

C'est l'écrasante suprématie de la région montréalaise: 3 camps sur 5! La capacité d'accueil totale pour le Québec (27 000 personnes) rivalise avec celle des hôtels à prix modique, mais avec un nombre beaucoup plus faible d'unités (233 camps vs 808 hôtels). Depuis un peu plus de dix ans, le Mouvement québécois des camps familiaux procède également à un recyclage structurel et idéologique de cet héritage clérical et c'est maintenant environ 30 groupes familiaux qui louent ou gèrent un camp familial, au profit de plus de mille familles québécoises de milieu populaire.

• *Les bases de plein air.*

Une soixantaine de bases ont pignon sur rang au Québec, dont une trentaine offrent l'hébergement à un maximum théorique de 5 300 personnes, les deux tiers d'entre elles dans des constructions en dur, le dernier tiers en camping. La région de Montréal se distingue avec 44% des places et des unités, celle de Québec suivant de loin avec le cinquième, celle de l'Estrie avec 16% des places, celle de la Sagamie avec 11%.

La clientèle se recrute surtout parmi les adolescents et les jeunes couples, mais une bonne demi-douzaine de bases ouvrent depuis quelques années à la clientèle familiale.

Voilà donc, brossé à grands traits, le tableau fort diversifié de l'hébergement socio-touristique du Québec. Il semble donc se dessiner:

- 1) une diminution importante de la part de l'hôtellerie financièrement accessible, mais également un effort timide des hôtels luxueux auprès d'une clientèle familiale par une réduction modulée des tarifs;
- 2) un plafonnement prévisible du parc de chalets privés, mais aussi une ouverture encourageante à une accessibilité plus grande par le biais de la location;
- 3) une progression désormais plus modérée du camping-caravaning, l'accent étant mis sur la modernisation, sur son adaptation, plus coûteuse cependant, au caravaning;
- 4) une poussée et une diversification des nouvelles formes d'hébergement socio-touristique nées de la dernière décennie, quelquefois récupérées des équipements plus traditionnels (colonies de vacances) ou plus institutionnels (résidences d'étudiants).

À ce propos, il semblerait pertinent de visionner le cheminement historique et sociétal de ces équipements pour en comprendre davantage la dynamique à venir. C'est l'objet du point suivant.

2. Une croissance, effet et reflet de celle de la société québécoise.

Dans leur dossier-choc sur le passé, le présent et l'avenir des pratiques de loisir au Québec,⁽⁹⁾ Bellefleur et Levasseur soutiennent essentiellement "que nos institutions en loisir sont largement touchées par des normes et des valeurs dominantes dans notre modèle social".⁽¹⁰⁾ "Dans ce système où les hommes sont égaux en droit mais inégaux en fait, le loisir reproduit à son niveau la stratification sociale, les disparités et inégalités économiques et culturelles que l'on observe partout ailleurs. Au plan des institutions, le modèle libéral ne laissant à l'État qu'un rôle résiduel, il est manifeste que ce sont les initiatives privées les plus dynamiques qui ont créé les premières organisations et structures en loisir au Québec."⁽¹¹⁾ S'opposent ou se superposent à ce modèle libéral, le modèle technocratique, "pouvoir basé sur l'information et la reconnaissance scientifique"⁽¹²⁾ et le modèle participationniste - où l'on valorise d'une façon dominante la participation des citoyens par le truchement de leurs groupes structurés, à l'orientation du développement sociétal. Sur cette base, nous tenterons d'échafauder une charpente rudimentaire d'approche "socio-temporelle", vaguement systémique, joignant donc quelques éléments sélectionnés sur une échelle du temps horizontale, divisée par des événements marquants depuis 1850 jusqu'à l'actuelle décennie.* Ces éléments sont:

1. les classes sociales dominantes qui se sont succédées et qui ont marqué de façon déterminante;
2. les phénomènes socio-politiques spatiaux et technologiques décisifs de ces périodes, causes ou conditions de 3.
3. les formes de loisir et d'hébergement associés.⁽¹³⁾

Nous ne commenterons que superficiellement les propositions de ce tableau trop vite ébauché, mais suffisamment étoffé, croyons-nous, pour suivre dans ses grandes lignes l'évolution du réseau d'hébergement socio-touristique actuel et en devenir au Québec.

Les débuts de l'ère touristique au Québec semblent reposer sur le capital de temps et d'argent accumulé par l'élite traditionnelle canadienne française de l'époque. Ils se matérialiseront d'abord dans une station touristique du Bas du Fleuve, Kamouraska, mais aussi dans des localités voisines de Québec et Montréal (Cap Rouge, Beauport, pentes du Mont-Royal). Le tourisme itinérant américain, britannique ou canadien a également envahi le Bas Canada par diligence ou bateaux vapeurs, provoquant par le fait même l'éclosion d'une hôtellerie adaptée ou à tout le moins, consolidant le réseau d'auberges existant. Mais la véritable expansion de la villégiature, telle que connue simultanément en Europe, c'est après 1850 qu'on la connut, grâce à l'accroissement des

richesses et de l'influence de la bourgeoisie anglophone du continent, maîtresse de l'industrialisation naissante au pays. La station touristique classique, (La Malbaie-Pointe-au-Pic, Cap-à-l'Aigle, St-Irénée, Cacouna, Métis, Tadoussac, Roberval) a donc connu son apogée, émaillée d'hôtels prestigieux et de villas ronflantes, souvent occupées tout l'été, tous lieux accessibles par chemin de fer. À Montréal, la villégiature s'installe sur les bords du fleuve surtout, et avec le temps, tout autour de l'île. Vers la fin du 19^{ème} siècle, les Laurentides et les Cantons de l'Est s'ouvrent à ce même type d'équipement touristique. Si les loisirs touristiques du peuple urbanisé de Montréal et Québec peuvent aussi prétendre à l'existence par des excursions de courte durée dans les environs, ils ne semblent pas générer de lieux d'hébergement à leur portée et à leur mesure. Le tourisme religieux a possiblement ouvert plus de portes sur ce plan. Si l'on songe aux foules qu'attirait déjà Ste-Anne-de-Beaupré...⁽¹⁴⁾

C'est d'ailleurs le clergé qui bâtera aux fils et filles d'ouvriers de Montréal, la première colonie de vacances en 1912, -Les Grèves de Contrecoeur- "afin de protéger les enfants de Montréal, et plus particulièrement les enfants de familles pauvres, contre les dangers de toutes sortes auxquels ils sont exposés durant les vacances d'été"⁽¹⁵⁾ On y accueillera plus 2 000 petits "Colons" vers 1950. On connaît le succès que remportèrent ces colonies de vacances gérées par le clergé et dont le nombre a atteint plusieurs centaines à travers le Québec. La Révolution tranquille y a opéré une laïcisation porteuse d'un nom et d'un esprit nouveaux: les 233 camps de vacances diversifièrent leurs clientèles et s'adaptèrent même aux familles.

Mais un autre hébergement de loisir se transforme progressivement après la première guerre, automobile, urbanisation et revenus aidant: c'est le chalet de villégiature. On comptera plus de 28 000 chalets en 1941⁽¹⁶⁾, dont beaucoup agglomérés dans et autour de centres de villégiature. La véritable expansion s'est produite à partir des années soixante, rejoignant toutes les régions du Québec, (concentration en bordure des Laurentides et Appalaches) et toutes les classes de la société, mais en particulier les couches moyennes et populaires: "conduites d'imitation" des strates moyennes dominées par les strates supérieures?⁽¹⁷⁾ Sans doute ce processus de stratification sociale en loisir, soumis par Touraine, joue-t-il pour beaucoup. Mais bien d'autres facteurs encore, dont ceux qui ont déclenché les premiers déferlements de campeurs après la deuxième guerre: plein air et sociabilité, auxquels se rajoute un attrait pour le nomadisme que partage moins le villégiateur.⁽¹⁸⁾ Le phénomène est devenu "de masse", là encore au cours de la décennie 60, et ce type d'équipement socio-touristique, du moins dans sa version

"soft-ware", a sans doute été et demeure encore le fer de lance de l'accessibilité maximale aux vacances pour une majorité, l'accession à la propriété automobile remplissant une seconde condition de départ.

De son côté, l'hôtellerie d'après-guerre a su accueillir un nombre croissant de vacanciers, notamment dans ces sordides "cabins" aujourd'hui disparues, dans des hôtels, motels et auberges désireux de rendre accessible le rêve des prestigieux hôtels bourgeois d'une époque révolue. Nous avons déjà établi que le seul critère d'inclusion de l'hôtellerie commerciale dans ce réseau d'hébergement socio-touristique était son accessibilité financière aux clientèles populaires et moyennes, ou des clientèles spécifiques (familles). L'essor comparativement plus prononcé - et encouragé - des luxueux hôtels de chaînes multinationales (Sheraton, Hilton, Holiday-Inn...) au cours des deux dernières décennies, a fait chuter le stock global de chambres bon marché.

Enfin, les clubs de chasse et pêche et les pourvoiries, situés en périphérie du Québec de base et des régions ressources, créés depuis plus de cent ans par les bourgeois possédantes, ont bien peu contribué à l'enrichissement du réseau socio-touristique. Jusqu'à la création des ZEC à la fin de la décennie 70, les clubs privés accaparaient 87% du territoire de chasse et de pêche accessible par voie de terre et le membership ne touchait guère plus de 5% des populations régionales. Les chiffres concernant le réseau de camps sont rares, mais sans doute décevants dans le cadre de nos préoccupations. Les projets de lotissement du MER (Énergie et Ressources) sur les terres publiques vont possiblement modifier ce tableau. Quant aux pourvoiries, leur très faible accessibilité financière ne mérite pas de commentaires. Bref, les années d'après-guerre ont connu:

- 1) une expansion marquée de certains hébergements touristiques bourgeois prestigieux -hôtellerie, villégiature de résidences secondaires, camps de chasse et pêche à la limite,
- 2) une forte poussée des hébergements de vacances charitables du clergé (colonies de vacances),
- 3) une croissance rapide d'un mode commercial mais populaire d'hébergement, le camping. C'est tout au long des vingt dernières années que campings et chalets vont fracasser des records de popularité, mais toujours sous le signe de l'entreprise privée ou individuelle. Car si la révolution tranquille des années 60 va faire bouillonner le Québec dans un bain de mesures sociales, le loisir lui, va y échapper: gouvernement comme syndicats ont trop d'urgences, trop de retards vitaux à rattraper. Ce ne sera qu'au cours de la décennie suivante, qu'apparaîtront les premières implications gouvernementales structurées:

*Voir tableau 2, p. 16

- Subventions des camps familiaux, en émergence.
- Subventions d'auberges de jeunesse et de bases de plein air.
- Soutien à l'agro-tourisme.
- Création de la Société d'Aménagement de l'Outaouais (S.A.O.) qui contient en germe les éléments de la formule VVF.
- Création des ZEC.
- Création d'un ministère du Loisir, après une vaste consultation.
- Mise sur pied d'un comité interministériel sur la faisabilité des VVF au Québec.
- Multiplication des "missions" gouvernementales sur la formule VVF en France.

Concurremment, le monde du loisir socio-touristique s'organise et pousse aux réformes, provoque cet intérêt:

- Le GRVS. (Groupe Ressources-Vacances Sites) soutient techniquement des groupes populaires de Montréal à la recherche des lieux et d'équipements de vacances conformes à leurs besoins;
- Ces groupes s'autonomisent et deviennent le Mouvement québécois des camps familiaux. (1981)
- La Société Vacances-Familles ouvre un front large de tourisme social par la mise en place d'un réseau de plus en plus diversifié d'équipements d'accueil - (chalets, hôtels, fermes, résidences étudiantes, résidences principales, auberges). (1971-82)

- La CLQ (Confédération des loisirs du Québec) puis le RONLQ. (Regroupement des organismes nationaux de loisir du Québec) multiplient les interventions, les propositions pour un tourisme social actif. (1970-82).
- Création du Groupe de ressources en tourisme social - (1982).
- Création des Agricotours, en collaboration avec l'UPA et le ministère de l'Agriculture.
- Ouverture des institutions d'enseignement à l'accueil touristique.
- Effervescence de nombreux intervenants régionaux désireux de concrétiser la formule VVF dans leurs régions.

En fait, le "loisir touristique" a eu sa révolution tranquille au cours des années 70. A-t-elle des chances de se prolonger dans les années 80 et de voir le Québec enrichi d'un réseau socio-touristique convenable en 90? Le récent bilan de la consultation sur la formule VVF au Québec⁽¹⁹⁾, fournit quelques pistes.

3. Vers une consolidation du réseau actuel, avec ou sans VVF?

Depuis vingt ans déjà que missions et délégations québécoises en France allaient s'inspirer du modèle VVF, dans une perspective d'application québécoise, sans accoucher de quoi que ce soit d'autre que de rapports sans lendemains: il était temps de passer aux actes. Le Livre blanc sur le loisir au Québec en fournit le premier jalon: "Ainsi le gouvernement appuiera et stimulera le développement d'un réseau de type "villages-vacances-familles" (VVF) et la consolidation d'auberges de jeunesse et de bases de plein air".⁽²⁰⁾ Un comité interministériel se forme en janvier 1980, qui soumet d'abord une proposition (avril 81) et qui recueille ensuite les réactions du milieu du printemps à l'automne suivant. Le rapport cité (juillet 82) fait donc état de la rétro-action de quelque 26 organismes, contactés en deux étapes (mémoires écrits et séances publiques de consultation). Il y aura donc eu un vaste remue-méninges dans le monde du plein-air et du tourisme social, que Bellefleur et Levasseur situeraient peut-être dans le modèle social "de participation", malgré l'origine technocratique du processus... Seule la suite et fin de l'opération statuera sur ce point.

Mais jetons plutôt un coup d'oeil sur les conclusions du rapport, qui établissent les points de convergence et de divergence entre le rapport OPDQ-MLCP et les avis du milieu, et qui tranchent finalement sur la

Tableau
Capacité du réseau d'hébergement
par régions administratives

Type d'hébergement	Réseau 1												Réseau 2																															
	Établis. hôtelier (254/jour/2 p. ⁽²¹⁾)				Terrains de camping - carav.				Chalets et pavillons parcs				Résidences second./chalets				Fermes d'hébergement				Résidences principales ⁽²²⁾																							
	A	B%	C ⁽²³⁾	D%	A	B%	C ⁽²⁴⁾	D%	A	B%	C	D%	A	B%	C ⁽²⁵⁾	D%	A	B%	C ⁽²⁶⁾	D%	A	B%	C	D%																				
01 Gaspésie Bas-Saint-Laurent	106	13,1	3830	14,6	107	11	17289	7	66	20,4	392	18,6	6142	3,7	27393	3,7	50	34,3	278	33,3	28	9	56																					
02 Sagamie (Sag-Lac-St-Jean)	24	3,0	1233	4,7	69	7	18360	8	29	9	149	7,1	8463	5,1	37745	5,1	24	16,4	115	13,7	106	33	212																					
03 Québec	209	25,8	6428	24,5	212	21	42550	18	97	30	701	33,3	20687	12,4	92309	12,4	29	19,9	174	20,8	60	19	120																					
04 Mauricie	68	8,4	1981	7,6	106	11	31741	13	19	5,9	307	14,6	12982	7,8	57900	7,8	8	5,5	49	5,9	25	8	50																					
05 Estrie	37	4,6	1148	4,4	53	5	10620	4	—	—	—	—	10469	6,3	46692	6,3	6	4,1	34	4,1	12	4	24																					
06 Montréal	201	24,8	6111	23,4	311	31	94201	39	63	19,5	153	7,3	76701	46,0	342086	46,0	20	13,7	104	12,5	75	24	150																					
07 Outaouais	87	10,8	2166	8,3	73	7	16184	7	27	8,4	230	10,9	27477	16,5	122547	16,5	5	3,4	29	3,5	7	2	14																					
08 Abitibi-Témiscamingue	46	5,7	2146	8,2	41	4	6133	2	—	—	—	—	1630	1,0	7270	1,0	4	2,7	52	6,2	2	1	4																					
09 Côte Nord	30	3,7	1106	4,2	19	2	3660	2	22	6,8	170	8,1	2002	1,2	8929	1,2	—	—	—	—	—	—	—																					
10 Nouveau Québec	—	—	—	—	7	1	1027	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—																					
Québec (total)	808	99,9	26149	99,9	998	100,0	242365	100,0	323	100,0	2102	99,9	166563	100,0	742871	100,0	146	100,0	835	100,0	315	100,0	630	100,0																				
Part relative p/r au total qué.	0,5				2,5				0,6				22,9				0,2				0,2				98,3				70,2				0,1				0,08				0,2			

- A Nombre d'unités d'hébergement en valeur absolue
 B % du nombre d'unités d'hébergement par rapport à l'ensemble des u.h. du Québec, pour cette catégorie
 C capacité théorique d'accueil, calculée en nombre de personnes/jour
 D % de cette capacité théorique d'accueil par rapport à celle du Québec

- Réseau 1:
Les établissements privés exploités commercialement et les établissements publics pour voyageurs et touristes/vacanciers
- Réseau 2:
Les établissements privés exploités occasionnellement à des fins commerciales pour touristes/vacanciers

- Réseau 3:
Les établissements publics occasionnellement accessibles aux touristes/vacanciers en dehors de leur période d'utilisation liée à leur finalité
- Réseau 4:
Les établissements gérés par des organismes sans but lucratif.

Fait par ailleurs incontestable, l'idée de consolidation et d'adaptation - recyclage des équipements actuels pour fins d'hébergement familial, émerge avec clarté. Pourquoi demandent les praticiens-acteurs des formules actuelles, risquer une coupure du MLCP qui les alimente depuis une décade et plus, au profit d'une formule importée, extrêmement coûteuse - du moins le village classique - et qui ne garantit évidemment pas aux subventionnés actuels des lendemains qui chantent? À cet égard, l'expérience française de la transition maison familiale/V.V.F. est lourde d'enseignements qui confirment cette appréhension.

Si l'on élargit le débat à l'échelle de tout le patrimoine immobilier socio-touristique analysé plus haut, une solution claire se dégage parmi d'autres: l'utilisation de plus en plus rationnelle des hébergements disponibles, à faible taux d'occupation annuelle: chalets, auberges et hôtels, résidences chez l'habitant, fermes, résidences étudiantes, etc... Les chalets privés en particulier, par l'importance absolue et relative de leur nombre au Québec, devraient en toute logique fournir un pourcentage plus élevé de locations, même si la tradition répugne à cette pratique pour 90% des propriétaires.

Le village éclaté apparaît fournir une base organisationnelle intéressante pour démarrer ce processus, non seulement auprès de 167 000 villégiateurs du Québec, bien sûr, mais aussi des milliers d'autres intervenants éventuellement susceptibles d'adhérer à une pareille formule sur des territoires municipaux à bon potentiel. Conditions nécessaires: volonté politique du MLCP et sommes correspondantes pour soutenir financièrement des études du GRTS et éventuellement le minimum d'infrastructures et d'animation nécessaires à la viabilité d'un, deux ou trois projets, bien identifiés, d'ici cinq ans. Un rêve... à matérialiser! ■

Notes

- (1) Cette caricature a le défaut de masquer des événements ponctuels d'importance, tels le colloque sur le "tourisme social: projet social" en mars 1982, suscité et organisé par le Mouvement québécois des camps familiaux et le Groupe ressources-vacances sites (G.R.V.S.)
- (2) BELLEFLEUR, Michel et LEVASSEUR, Roger. *Loisir Québec 1976*. Les dossiers Beaux-Jeux 1. Bellarmin-Desport, 109 p.
- (3) Sur la base des régions administratives.
- (4) CLUZEAU, Patrick et MEUNIER, Gilles. *Une analyse du réseau d'établissement d'accueil et d'hébergement du Québec utilisables pour des vacances familiales*. Document technique no 2, *L'Etat de la situation*, tiré du Document de travail préparé pour les fins du Comité interministériel sur les villages de vacances familles (V.V.F.), M.L.C.P. Québec, juillet 1980, 123 pages.
- (5) Cette unité se traduit parfois en nombre de lits et nombre de places; si à la limite, les écarts numériques entre ces trois mesures peuvent s'échelonner du simple au double, en pratique, les différences sont peu significatives pour ces types d'établissements. C'est le "tourist-day" ou la "journée de séjour": unité statistique qui correspond à un visiteur passant un jour dans un endroit touristique donné. in: *Vocabulaire du tourisme anglais-français*. Ch. Dupont, Lingua-tech, Montréal, 1979, p. 92.

- (6) Québec, MTCP, Bilan statistique 1977-1978-79, Québec, 1979, voir notamment le tableau 61, p. 78.
- (7) $Tf(t) = \frac{L}{P} \times 100$ ou $L = \frac{P \times Tf(t)}{100}$ nombre de lits et P = population.
- Voir à ce sujet: *Aspects économiques du tourisme*. R. BARETJE et P. DEFERT, Coll. L'Administration nouvelle, Ed. Berger-Levrault, Paris, 1972, ch. 2.
- (8) Nouveau régionalisme suggéré pour le Saguenay-Lac-St-Jean.
- (9) BELLEFLEUR, Michel et LEVASSEUR, Roger. *Loisir Québec 1976*. Coll. Les Dossiers Beaux-Jeux. Bellarmin-Desport, 1976.
- (10) Ibid. p. 68.
- (11) Ibid. p. 38.
- (12) Définition de Gérard FORTIN in *Participation et société dans Économies et Sociétés*, tome IV, no 19, sept. 70, p. 1603 et suiv.
- (13) Cette incursion osée - et risquée - d'un géographe dans le champ sociologique amènera forcément le lecteur - la lectrice à une très prudente utilisation de cet échafaudage, conçu davantage pour provoquer une "particip-action" intellectuelle qu'une béate contemplation de l'oeuvre...

- (14) Données tirées de: *Les grands traits de l'évolution du tourisme au Québec*, Roger BRIÈRE, in *Bulletin de l'Association des géographes de l'Amérique française*, no 11, septembre 1967, p. 83 à 95.
- (15) Cité de l'abbé Adolphe DESROSIERS, dans: "La colonie des Grèves" in *Loisir Plus*, sept. 1977, no. 61, p. 22.
- (16) D'après R. WOLFE, cité dans *La villégiature au Québec*, J.-Pierre ST-AMOUR, Éditions Asticou, Hull, 1979, p. 20.
- (17) Alain TOURAINE. *La société post-industrielle*, Denoël, Paris, 1969.
- (18) Denis POULET, *Le camping en 1980*. *Loisirs et Sports*, juin 1980, no 94, p. 8 à 11 et juillet-août 1980, no 95-96, p. 36 à 41.
- (19) *Bilan de la consultation concernant les possibilités et conditions de développement de la formule (VVF) Villages-Vacances-Familles au Québec*. Gouvernement du Québec, MLCP, Québec, juillet 1982, 81 pages.
- (20) Gouvernement du Québec. *On a un monde à recréer*. Livre blanc sur le loisir au Québec. 1979. Le ministre Claude Charron. 1979, p. 58.
- (21) *Bilan de la consultation...* op. cit. p. 64 à 66.
- (22) *La formule Villages-Vacances-Familles (V.V.F.) au Québec*, août 1980, p. 96.

Bibliographie

- BARETJE, R., et DEFERT, P. *Aspects économiques du tourisme*. Coll. L'Administration nouvelle. Ed. Berger-Levrault, Paris, 1972, ch. 2.
- BELLEFLEUR, Michel, LEVASSEUR, Roger. "Loisirs Québec 1976", Les Dossiers Beaux-Jeux 1. Bellarmin-Desport, 1976, 109 pages.
- BRIÈRE, Roger. *Les grands traits de l'évolution du tourisme au Québec* in *Bulletin de l'Association des géographes de l'Amérique française*, no 11, sept. 1967, p. 83 à 95.
- DESY, Jean. Présentation de la situation du tourisme social au Québec. in *Tourisme social: Besoin nouveau, réponse moderne*. Rapport du congrès 1980, BITS, 24 au 31 août 1980. Québec, Montréal, p. 221 à 249.
- GROUPES RESSOURCES- VACANCES SITES, *Les belles histoires des camps familiaux*. *Informons-nous, spécial*, no 2, mai 1979, 31 pages.
- GRVS. *Les vacances-familiales et communautaires. Situation et perspectives 80*. par Richard Nicol, Congrès 1979 de l'ATT, *Le Tourisme horizons 1980*, Québec, 28, 29 et 30 mars 1979. 12 pages, reprog.

- INRS-CRUR. *Régions sud: le tourisme*, Rapport terminal du module Tourisme, Projet Sud, mars 1972, Montréal, 159 pages et bibliographie. (voir en particulier le ch. 10 de la 3ième partie: Le tourisme social au Québec, p. 119 à 136.)
- POULET, Denis. *Le camping en 1980*, in *Loisirs et sports*, juin 1980, no 94, p. 8 à 11 et juillet-août 80, no 95-96, p. 36 à 41.
- QUÉBEC. *On a un monde à recréer*. Livre blanc sur le loisir au Québec. Claude Charron, ministre. Éditeur officiel du Québec. 1979, 107 pages.
- QUÉBEC-MLCP. *Une analyse du réseau d'établissements d'accueil et d'hébergement du Québec, utilisables pour des vacances familiales*. Dossier technique no 1, L'État de la situation, par Patrick Cluzeau et Gilles Meunier. Québec. Juillet 1980, 123 pages.
- QUÉBEC-MLCP. *La formule Villages-Vacances-Familles au Québec*. Possibilités et conditions de développement. Rapport du comité conjoint OPDQ-MLCP sur les Villages-Vacances-Familles. Québec, août 1980, 134 pages.

- QUÉBEC-MLCP. *Bilan de la consultation concernant les possibilités et conditions de développement de la formule (VVF) Villages-Vacances-Familles au Québec*. Québec, juillet 1982, 81 pages.
- QUÉBEC-MLCP. *Bilan statistique 1977-78-79*. Gouv. du Québec, 1979.
- QUÉBEC-OPDQ. *Dossier d'analyse et d'inventaire. Les caractéristiques sectorielles interrégionales*. Cahier IV. Les équipements et les services. 1976.
- RONLQ-Table sectorielle du Tourisme. *Séminaire sur l'implantation des villages-vacances-familles au Québec*. *Compte rendu synthèse*. Tenu les 29, 30 avril et 1er mai 1981 à l'Institut Coop. Desjardins, Lévis, 92 pages.
- RONLQ. *Des villages-vacances-familles au Québec: de l'importation française ou une "re-création" québécoise?* par Daniel Rocque et André Sénécal, Montréal, avril 1981, 62 pages (consulter en particulier les ch. 2 et 3 de la partie 2).
- ST-AMOUR, Jean-Pierre. *La villégiature au Québec*. Problématique de l'aménagement du territoire. Éditions Asticou, Hull, 1979, 178 pages.
- TOURAINE, Alain, *La Société post-industrielle*. Denoël, Paris, 1969.